



Diplôme Universitaire D.U CLASSE PRÉPARATOIRE TALENTS (INTÉGRÉE À L'IRA)

>>> DU Préparation aux concours administratifs



Niveau d'études visé : Bac + 3



ECTS : 0 crédit



Durée : 1 an



Formation initiale



Formation en alternance



Personnes en reprise d'études financées et demandeurs d'emploi



Accessible en VAE



Présentation et objectifs

La formation organise une préparation aux concours de la fonction publique nationale ou territoriale de catégories A et B dans le cadre de la Faculté de Droit et Science Politique de l'Université de Corse. Elle permet à des étudiants licenciés en droit, science politique, économique ou de gestion de préparer les concours de la fonction publique nationale et territoriale par l'acquisition des savoirs et savoirs-faire indispensables. De plus, elle offre à des étudiants licenciés en lettres, arts et sciences humaines ou sciences et techniques d'acquérir une compétence suffisante dans les disciplines juridiques, de conforter leurs savoirs et savoirs-faire dans les autres disciplines pour présenter ces concours avec des chances de succès.



Conditions d'accès

Diplômes requis : BAC + 3

Pour la classe Prépa Talent respecter les conditions de ressources pour le droit à la bourse spécifique.

Sélection sur dossier et/ou test écrit et/ou entretien.



Contacts

Directeur des études



MORACCHINI Georges

0495450016 | gm@univ-corse.fr

Secrétariat pédagogique



Secretariat Droit

0495450016 | secretariat.droit@univ-corse.fr



Enseignements dispensés

Préparations des écrits - 397h

Droit public - Performance administration - Gestion des ressources humaines - Institutions administratives / Droit administratif - Droit public approfondi - Statut / Approfondissement - Droit public / Responsabilité administrative - Culture numérique - Entraînements / Ecrits - Finances publiques - Finances publiques approfondies - Questions européennes.

Connaissances des politiques publiques - 90h

Administration déconcentrée de l'Etat - Administration scolaire et universitaire - Protection des populations.

Préparation des oraux - 160h

Entraînements - Oraux et jurys.

Définition du projet professionnel - 146h

Premiers contacts avec l'administration - Oraux et mises en situation - Analyse du projet professionnel.



Compétences visées

Les compétences visées doivent permettre aux étudiants de participer à la mise en oeuvre de l'action des pouvoirs publics au niveau du territoire, dans une collectivité territoriale ou dans une administration de l'Etat. Ils seront capables de raisonner en agents de la fonction publique, de manager une équipe, de conduire des projets en tenant compte du contexte juridique, économique ou social de leur action, de développer des relations de confiance avec des partenaires et les citoyens, de faire des propositions pertinentes à leur hiérarchie, d'évaluer la réalisation de leurs actions, de mobiliser leur savoir de façon éthique, de résoudre les problèmes en évitant les conflits d'intérêts.



Modalités de contrôle des connaissances

Référez-vous au règlement des études.



Attendus nationaux ou spécifiques



Insertion professionnelle

Secteurs visés :
Concours divers

Métiers visés :

- La fonction publique Territoriale
- La fonction publique d'État
- La fonction publique Hospitalière

Consultez les chiffres clés sur <https://enquetes.universita.corsica>



Poursuites d'études

Pour en savoir plus, contactez le directeur des études.

Plus d'informations sur :

- La préinscription
 - L'inscription
 - La vie étudiante : engagement étudiant, activités culturelles et sportives...
- >>> studia.universita.corsica



Version détaillée de la fiche